



Département Europe et International

Institut polytechnique de Hanoï (IPH)
Vietnam

Décision d'accréditation

Juin 2017

PORTEE DE L'ACCREDITATION DU HCERES

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les établissements d'enseignement supérieur doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en six domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Comme le référentiel de l'évaluation, les critères d'accréditation ont été spécifiquement définis pour les établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Ces critères ont été adoptés par le Conseil du HCERES en juin 2016 et sont disponibles sur le site internet du HCERES hceres.fr.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de l'établissement : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport d'évaluation institutionnelle définitif. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France des diplômes de l'établissement ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCRÉDITATION

Domaine 1 : Stratégie et gouvernance

CRITERE D'ACCREDITATION

La gouvernance de l'établissement repose sur une stratégie adaptée à son environnement et à son identité. L'organisation interne est clairement définie et permet à l'établissement de remplir ses missions.

Les parties prenantes de l'établissement participent à sa gouvernance.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

L'IPH a engagé une démarche volontariste et pragmatique de transformation stratégique pour devenir une université de recherche de premier rang en Asie du Sud-est à horizon 2030, objectif qui est une projection pertinente de son positionnement actuel en accompagnement des évolutions du Vietnam. Il conduit cette transformation en étroite concertation avec les parties prenantes. S'appuyant sur une gouvernance solide, il entame une réorganisation de ses entités académiques en ligne avec ses objectifs.

Domaine 2 : Recherche et formation

CRITERE D'ACCREDITATION

L'établissement développe une politique de recherche et une politique de formation adaptées à sa stratégie et aux besoins de l'environnement socio-économique et culturel.

Les formations sont articulées avec les activités de recherche de l'établissement.

L'offre de formation est lisible. Les procédures d'admission, de progression de l'étudiant dans son parcours et de diplomation sont définies et mises en œuvre.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

L'IPH dispense une formation de qualité, notamment pour les Bachelor et les ingénieurs, qu'il revoit continuellement en liaison avec les employeurs, dans le cadre d'une démarche qualité. Au meilleur niveau au Vietnam, sa recherche s'apparente cependant souvent à du simple développement, ce qui pèse sur sa formation de master et de doctorat, et est peu propice à une visibilité internationale.

Domaine 3 : Parcours de l'étudiant

CRITERE D'ACCREDITATION

L'établissement est attentif aux ressources pour l'apprentissage et à la qualité de vie des étudiants.

Il veille à l'information et à l'accueil des étudiants tout au long de leur parcours.

La participation des étudiants aux structures de gouvernance est prévue.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

L'IPH porte une attention soutenue à l'accueil de ses étudiants. Il s'assure de les mener vers le monde professionnel en les dotant d'un bagage de compétences solides. Les étudiants sont représentés dans les instances de gouvernances, mais pas par leurs pairs. De nombreuses infrastructures sont vétustes.

Domaine 4 : Relations extérieures

CRITERE D'ACCREDITATION

La politique de partenariat est définie et conçue comme une valeur ajoutée pour l'établissement. L'établissement a structuré ses relations internationales et a développé des mécanismes d'internationalisation adaptés à sa stratégie.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

Etablissement emblématique au Vietnam, l'IPH s'appuie sur un réseau de partenaires socio-économiques de premier plan au Vietnam, nationaux et internationaux. Il implique certains d'entre eux dans l'amélioration de ses formations et le soutien aux étudiants, mais n'a pas atteint son plein potentiel en accompagnement de sa recherche. Ayant de très nombreux accords académiques internationaux, il a capitalisé sur quelques-uns pour améliorer ses formations et poser les premières bases d'une internationalisation, qui reste limitée, faute d'une approche encore suffisamment concrète.

Domaine 5 : Pilotage

CRITERE D'ACCREDITATION

Le pilotage et l'organisation des moyens tant financiers, budgétaires et humains sont définis et maîtrisés. Ils sont adaptés à la stratégie définie par l'établissement et intègrent une dimension pluriannuelle.

L'établissement possède un système d'information adapté à sa stratégie et ses objectifs.

La situation patrimoniale de l'établissement est connue et maîtrisée.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

Sortant d'un mode de fonctionnement étroitement piloté par le ministère, l'IPH a profité de l'expérimentation de l'autonomie pour jeter les bases d'une administration modernisée, où s'affirme progressivement un sens de l'efficacité. Si la gestion courante est bien maîtrisée, il lui reste à diffuser la culture de la gestion prévisionnelle et de l'analyse économique pour relever les défis ambitieux, notamment sur le plan financier, inhérents à sa stratégie.

Domaine 6 : Qualité et éthique

CRITERE D'ACCREDITATION

L'établissement a défini une politique qualité qui couvre l'ensemble de ses missions et pilote une démarche d'amélioration continue.

Il soutient des valeurs d'éthique et de déontologie qui se concrétisent dans son fonctionnement régulier.

APPRÉCIATION DU CRITÈRE

L'IPH a mis en place une bonne politique de qualité, très orientée sur la formation. Il fait appel à de nombreuses évaluations extérieures et est certifié continuum ISO 9001 depuis plusieurs années. Les règles de fonctionnement sont transparentes, et connues de tous.

Décision finale

Au vu de l'analyse des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

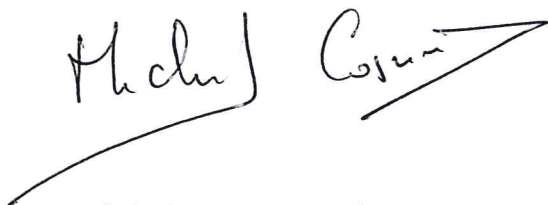
« Décision d'accréditation, sans réserve, pour 5 ans »

et attire l'attention de l'IPH sur les points ci-dessous :

- La commission apprécie la pertinence de la démarche stratégique et l'ambition de l'IPH mais souligne le changement de nature de sa recherche que cette ambition implique, pour aller vers une recherche plus développée.
- La commission attire l'attention de l'établissement sur les risques que lui fait courir l'ampleur de ses projets combinée avec une relative absence de prévision et de visibilité financières.
- La commission fait valoir la nécessité de mettre en place de vrais indicateurs de pilotage.
- La commission souligne la nécessité pour l'établissement d'un vrai modèle économique, à concevoir avec une vraie professionnalisation.
- La commission conseille d'intégrer davantage les étudiants dans les différentes structures de gouvernance de l'établissement et demande à ce que le conseil de l'IPH leur soit ouvert.
- Concernant le critère « éthique », la commission relève que l'IPH est dans une démarche volontaire et réelle de sanctionner toute fraude, il serait donc bon que l'établissement entre dans un processus de formation à l'éthique et de prévention de la fraude.

SIGNATURE

Pour le HCERES,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Michel Cosnard', with a long horizontal stroke extending to the left.

Michel Cosnard, président

Date : Paris, 19 juin 2017